

ASSEMBLÉE NATIONALE

SORTIE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3135)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 28

présenté par

Mme Sage, M. Dunoyer, M. Gomès, Mme Auconie, M. Guy Bricout, Mme Descamps,
M. Meyer Habib, M. Naegelen, Mme Sanquer et Mme Six

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.